

Unité départementale du Littoral
Rue du Pont de Pierre
CS 60036
59820 Gravelines

Gravelines, le 27/02/2024

Le Directeur
à
Monsieur le Directeur
ARCELORMITTAL ATLANTIQUE et
LORRAINE
Immeuble Cezanne - 6 rue André
Campra
93200 Saint-Denis

Bordereau de transmission d'un rapport de visite d'inspection

Affaire suivie par : Dominique DELHALLE
Téléphone : 03 28 23 81 63
Courriel : dominique.Delhalle@developpement-durable.gouv.fr
Références : H:_Commun\2_ Environnement\01_Etablissements\Equipe_G2\
ARCELOR_Desvres_0007000958\2_INSPECTIONS\2024 02 14 Etat des stocks récolement 2023\
Arcelor_desvres_BE-EXP_0007000958.odt
Code AIOT : 0007000958
Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection du 14/02/2024

Monsieur le Directeur,

L'inspection des installations classées s'est rendue le 14/02/2024 sur le site implanté Rue Bidet BP 65 62240 Desvres afin de procéder à une visite d'inspection.

En application des articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'environnement, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du rapport établi par l'inspection et transmis à Monsieur le Préfet à la suite de cette visite.

Je vous invite à prendre connaissance avec la plus grande attention des constats établis par l'inspection. Vous voudrez bien me faire parvenir les éléments de réponses et les justificatifs attendus, selon les délais précisés dans le rapport.

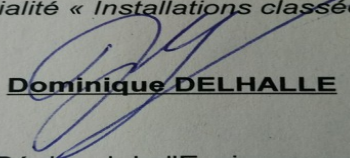
La partie de ce rapport intitulée « Contexte et constats de l'inspection » sera publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>). En tant que de besoin, vous pouvez informer l'inspection des installations classées des données que vous considérez non publiables pour des raisons de confidentialité ou de secret de fabrication.

L'inspection des installations classées examinera la recevabilité de votre demande, masquera uniquement les données retenues comme confidentielles et procédera à la publication.

Je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance et sur le rapport dans le délai de 15 jours. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur, par délégation,

L'Inspecteur de l'environnement,
spécialité « Installations classées »

Dominique DELHALLE